

COP16 à Cali : cinq questions pour comprendre les enjeux de ce sommet sur la biodiversité

Explication

La conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP16) s'ouvre à Cali, en Colombie, ce lundi 21 octobre. Deux ans après un accord historique pour enrayer le déclin du vivant, les pays doivent désormais accélérer la mise en œuvre. Tour d'horizon des enjeux.

► **C'est quoi une COP biodiversité ?**

La COP biodiversité a été créée en 1992, en même temps que la [COP climat](#), plus connue. Elle rassemble les 195 pays signataires de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, soit la quasi-totalité des pays du monde, à l'exception notable des États-Unis et du Vatican.

Leurs représentants se réunissent tous les deux ans pour négocier des cibles en matière de protection de la nature, à l'heure où [la biodiversité](#) connaît un déclin sans précédent. L'importance du problème est souvent hissée au même niveau que la crise climatique : à l'échelle mondiale, un million d'espèces risquent de disparaître dans les prochaines décennies, mettant en péril des écosystèmes entiers.

Concrètement, les négociateurs se réunissent pendant deux semaines pour tenter de s'accorder sur des décisions en matière de protection du vivant. Comme les COP climat, les décisions ne sont pas contraignantes au sens strict, mais permettent de créer un « *moment politique* » et ainsi une forme de pression à l'action. En même temps, les États se dotent de certains moyens de mise en œuvre – négociation de financements, partage d'expertise, coopération bilatérale...

► **Que s'est-il passé lors de la précédente édition ?**

Les sommets sur la biodiversité ont souffert – encore plus longtemps que ceux sur le climat – d'une faible attention politique et médiatique. En 2022, la précédente COP a quelque peu changé la donne : au Canada, les pays se sont accordés sur un nouveau cadre mondial pour enrayer et inverser le déclin du vivant. Cet [accord de Kunming-Montréal](#), qualifié par beaucoup « *d'historique* », est souvent comparé à l'équivalent de l'Accord de Paris, en matière de biodiversité.

Précisément, ce texte intègre 23 cibles : restauration de 30 % des écosystèmes dégradés, protection de 30 % de la surface planétaire ou encore réduction de moitié des risques liés aux pesticides d'ici à 2030... En même temps, il acte la création d'un fonds dédié à ces objectifs, abondé par les pays riches vers les pays en développement. Les États ont promis de débloquer 25 milliards de dollars (23 milliards d'euros) d'aide annuelle d'ici à 2025 et 30 milliards d'ici à 2030, tout en diminuant les subventions néfastes à la biodiversité (surpêche, agriculture intensive...).

► **Où en est-on du respect de ces objectifs ?**

Difficile de savoir exactement où en sont les pays, puisque les États doivent encore s'accorder dans les détails sur des indicateurs de suivi et les modalités de l'évaluation. Ce sujet très technique sera d'ailleurs l'un des grands enjeux de la COP16, décrite par beaucoup comme une conférence de la « *mise en œuvre* ».

L'accord de Kunming-Montréal demandait en effet aux États de soumettre un plan d'action national pour la biodiversité, c'est-à-dire une feuille de route pour expliquer comment ils comptent s'aligner avec le cadre international. À l'ouverture de la COP, seuls 32 États – dont la France – et l'Union européenne en tant qu'entité ont soumis un tel plan, [d'après les chiffres du WWF Tracker](#). Une centaine de pays ont également fourni de simples « cibles », c'est-à-dire des objectifs, sans préciser comment ils vont y parvenir.

« *La COP16 sera une première occasion d'analyser le niveau de l'ambition et peut-être d'envoyer des appels à l'action, à travers une décision finale* », explique Juliette Landry, responsable de recherche sur la gouvernance internationale de la biodiversité à l'Iddri (Institut du développement durable et des relations internationales)

► **Quel est l'enjeu des discussions de Cali ?**

Après l'accord « historique », l'un des grands sujets de discussion sera de savoir... comment le financer. Malgré les sommes déjà promises, les besoins en matière de protection et restauration de la nature sont estimés à plusieurs centaines de milliards de dollars par an. Parmi les options pour trouver de nouveaux financements, les États discuteront d'un nouveau mécanisme de partage des ressources financières liées aux « ressources génétiques ».

Certains secteurs et entreprises pourraient ainsi être amenés à contribuer financièrement à la transition écologique s'ils utilisent des séquences génétiques de plantes, d'animaux ou autres organismes vivants, souvent issus de pays en développement, qui sont utilisés dans l'industrie pharmaceutique, la cosmétique, les semences... Reste que tout est à négocier : sera-t-il volontaire ou obligatoire ? Quelles modalités techniques ? Quels secteurs concernés ? Et qui seront les bénéficiaires ? Tout ne sera vraisemblablement pas tranché à Cali...

Un autre sujet, lui aussi technique, devrait être au cœur des tensions. Si un fonds dédié à la biodiversité a bien été créé à Montréal, certains pays en développement lui reprochent des processus lourds ainsi qu'une gouvernance peu équitable (les pays dits mégadivers, très riches en biodiversité y seraient, selon eux, moins bien représentés). Ils réclament donc rapidement la création d'un nouveau fonds, quand les pays du Nord eux, temporisent. Derrière ces discussions très politiques, l'enjeu est de taille puisque l'accès aux financements est bien souvent exigé comme une condition préalable à des actions nationales plus ambitieuses.

► **Quel sera le rôle de la Colombie ?**

En tant que pays hôte et un des pays les plus riches au monde en matière de biodiversité, la Colombie jouera un rôle clé pour animer les négociations. La présidente de la COP, la ministre colombienne de l'environnement et du développement durable, [Susana Muhamad](#), compte d'ailleurs bien en profiter pour avancer sur le front du partage des ressources génétiques et du financement. Elle met aussi en avant le slogan de « *Paix avec la nature* ».

Une façon de plaider, sur la scène internationale, pour un autre rapport avec la nature, qui ne serait plus basé sur la domination et la surexploitation. Dans un pays miné par le conflit, c'est aussi un signal envoyé à sa population, qui traduit le lien étroit entre la politique environnementale et le processus de paix avec les groupes armés. Reste à voir s'il permettra d'embarquer l'ensemble de la communauté internationale.